

Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Ile-de-France fête ses 35 ans

Réforme de la formation professionnelle : Le Fongecif Île-de-France prêt à se transformer en une « Agence des transitions professionnelles »

Depuis 35 ans, le cœur de métier du Fongecif Île-de-France est la reconversion professionnelle. À la fois accompagnateur et financeur de projets de reconversion professionnelle des franciliens depuis 1983, l'organisme paritaire interprofessionnel a fait évoluer ses pratiques d'accompagnement au gré des réformes de la formation professionnelle, devenant ainsi opérateur du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) en 2015. En vue de la nouvelle réforme de la formation professionnelle annoncée le 5 mars 2018 par le Gouvernement, le Fongecif Île-de-France réaffirme son rôle majeur dans l'accompagnement des actifs en étant résolument tourné vers demain.

Transformation du Fongecif Île-de-France en une « Agence des transitions professionnelles » : pour une continuité du suivi des salariés

Annoncée par le Gouvernement le 5 mars 2018, la réforme de la formation professionnelle prévoit de renouveler en profondeur les dispositifs de formation actuels. Deux dispositifs majeurs du Fongecif Île-de-France sont ainsi concernés par les mesures présentées par le Gouvernement : le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), institué par la loi du 14 juin 2013, et le Congé Individuel de formation (CIF), instauré par la loi de 1973. La réforme de la formation professionnelle prévoit en effet la création d'un « nouveau CEP », bénéficiant d'un financement dédié, et l'instauration d'un Compte Personnel de Formation, dit « CPF de transition », qui se substituerait au Congé Individuel de Formation (CIF), actuellement géré par le réseau des Fongecif. Le Gouvernement a également annoncé la sélection, par appels d'offres, de nouveaux opérateurs du CEP dans chaque région.

Dans le but de conforter la réforme de la formation professionnelle voulue par le Gouvernement, le Fongecif Île-de-France propose son évolution et sa transformation en une « Agence des transitions professionnelles », qui serait à la fois opérateur en région du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) et acteur reconnu pour l'accompagnement des transitions professionnelles des salariés.

«Le Fongecif Île-de-France n'a cessé d'augmenter la quantité et la qualité de ses prestations et outils pertinents pour l'analyse des besoins des individus. Notre objectif à travers cette transformation est double : intégrer les projets annoncés par le Gouvernement - le nouveau CEP et le CPF de transition - et préserver les dispositifs au service des bénéficiaires afin d'assurer un accompagnement efficace et sécurisant pour les actifs franciliens », indique Myriam Pesic, Présidente du Fongecif Île-de-France.

« Nous avons une approche délibérément pro-active et offensive de la réforme et nous plaçons notre démarche sous le signe d'une Agence des transitions professionnelles qui accueillerait plusieurs dispositifs et des partenaires. Cette approche améliore aussi la lisibilité des dispositifs pour les bénéficiaires. », souligne Eric Dumartin, Vice-président du Fongecif Île-de-France.

« Aujourd'hui, nous célébrons les 35 ans du Fongecif Île-de-France résolument orientés vers demain, avec une vision qui s'inscrit dans un mouvement de renaissance de la formation professionnelle », conclut Laurent Nahon, Directeur du Fongecif Île-de-France.

Le Fongecif Île-de-France : acteur central des transitions professionnelles des franciliens depuis 35 ans

Acteur des évolutions professionnelles des salariés depuis 35 ans, le Fongecif Île-de-France accompagne 300 000 salariés par an. L'organisme a par ailleurs déployé le CEP à l'ensemble des actifs (en CDI et CDD) : 180 000 CEP ont ainsi été délivrés depuis 2015.

Hossam, 30 ans, fait partie des 300 000 bénéficiaires du Fongecif Île-de-France. Diplômé d'un bac économique et social, il a exercé pendant 3 ans en tant qu'agent commercial d'escale, avant de se former pour devenir infirmier (en validant un Diplôme d'État d'Infirmier en 2015).

« Bien sûr, j'hésitais à sauter le pas et j'ai croisé le Fongecif Île-de-France. Ils m'ont conseillé, accompagné et proposé des solutions de financement. Aujourd'hui, je suis infirmier en réanimation médicale et toxicologique à l'hôpital Lariboisière. Je suis diplômé et titulaire d'un poste dans la fonction publique hospitalière. Chaque soir, quand je rentre à la maison, je réalise que ma vie professionnelle a retrouvé un vrai sens, pour moi, grâce aux autres. »

Fort de son expertise en reconversion professionnelle développée depuis 35 ans, le Fongecif Île-de-France affiche aujourd'hui des résultats élevés : 80% des bénéficiaires d'un CIF sont en poste un an après leur formation¹ : 67% d'entre eux ont un nouveau poste (dont 12% au sein de leur entreprise et 55% au sein d'une nouvelle entité). 78% suivent une formation professionnelle externe, différente de leur domaine d'emploi initial. 92% des bénéficiaires d'un CIF en Île-de-France ont obtenu le diplôme ou la certification suivie un an après la fin de leur CIF. Les bénéficiaires d'un CEP témoignent également d'une très grande satisfaction à l'égard du dispositif² : ils sont 80% selon le récent sondage Ifop pour l'organisme, réalisé trois ans après la mise en œuvre de cet accompagnement. Plus d'un tiers des bénéficiaires d'un CEP s'engagent dans une formation, un bilan de compétences ou un VAE et 50% indiquent que le CEP leur a permis de construire ou de préciser leur projet professionnel.

Pour plus d'information :

Le sondage Ifop pour le Fongecif Île-de-France sur le CEP [ici](#)
L'analyse approfondie des bénéficiaires de CIF pour 2015 est disponible [ici](#).

¹ Profil et motivations des bénéficiaires du CIF, Observatoire des Transitions Professionnelles, Février 2017.

² Sondage Ifop pour Fongecif Île-de-France, Janvier 2018.

À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience.

En 2017, le Fongecif Île-de-France a engagé 271, 2 millions d'euros pour la formation des salariés franciliens. Il a accompagné plus de 300 000 personnes, délivré plus de 66 000 CEP et financé plus de 15 000 projets professionnels.

La Présidente du Fongecif Île-de-France est Myriam Pesic, le Vice-président, Éric Dumartin, et le Directeur général, Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : www.fongecif-idf.fr

Contacts presse

Elham VANHEMS – Tél. : 01 44 10 59 40 – Courriel : e.vanhems@fongecif-idf.fr

Sandrine GUÉDON – Tél. : 01 44 10 59 73 – Courriel : s.quedon@fongecif-idf.fr

Sarah STRUK – Tél. : 01 58 22 21 14 – Courriel : s.struk@auvray-associes.com